

Béatrice Despland

et assurance chômage  
raie



Eidg. Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann  
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes  
Ufficio federale per l'uguaglianza fra donna e uomo  
Uffizi fédéral per l'egualitad tranter dunna ed um

V. Helbing & Lichtenhahn  
Nîmes • Bâle • Genève • Munich

# Table des matières

Avant-propos . . . . .	V
Bibliographie . . . . .	XIII
Table des abréviations . . . . .	XXI

## **Chapitre I Objet de l'étude et fondements de Fassurance-chômage** . . . . . 1

<i>§ 1</i> <i>Objet de l'étude</i> . . . . .	1
--	---

<i>§ 2</i> <i>Développements du régime de Vassurance-chômage.</i> . . . .	4
---	---

I. Assurance, subventionnement et assistance . . . . .	5
II. Loi fédérale sur l'assurance-chômage, du 22 juin 1951. . . . .	6
<b>III.</b> Régime transitoire . . . . .	8
IV. Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI), du 25 juin 1982. . . . .	9
1. Conditions d'ouverture du droit aux prestations . . . . .	10
a) Etat civil . . . . .	10
b) Grossesse et maternité . . . . .	10
2. Eventualités couvertes par l'assurance-chômage . . . . .	12
3. Mesures préventives et réadaptation à l'emploi . . . . .	13
V. Révisions partielles du 5 octobre 1990 et du 19 mars 1993. . . . .	14
VI. Révision du 23 juin 1995. . . . .	15
VII. Arrêté fédéral urgent du 13 décembre 1996. . . . .	19
<b>VIII.</b> Programme de stabilisation . . . . .	20
IX. Egalité de traitement et discriminations: synthèse . . . . .	20
1. Type d'activité salariée . . . . .	21
2. Etat civil . . . . .	21
3. Maternité. . . . .	22
4. Tâches éducatives. . . . .	22

## **Chapitre II Analyse des arrêts rendus par le Tribunal fédéral des assurances et les instances cantonales** . . . . . 23

<i>§ 1</i> <i>Introduction.</i> . . . .	23
---	----

<i>§ 2</i> <i>Conditions d'ouverture du droit aux prestations.</i> . . . .	25
--	----

## Table des matières

I.	Etre sans emploi et subir une perte de travail à prendre en considération . . . . .	25
1.	Etre sans emploi (ou partiellement sans emploi) . . . . .	25
a)	Baisse ou perte de travail dans le délai de résiliation. . . . .	25
b)	Perte partielle de l'emploi. . . . .	26
c)	Perte d'un emploi exercé à temps partiel . . . . .	26
d)	Cas particulier du travail intérimaire. . . . .	27
2.	Subir une perte de travail à prendre en' considération. . . . .	28
II.	Remplir les conditions relatives à la période de cotisation ou en être libéré. . . . .	30
1.	Conditions générales. . . . .	30
2.	Cas particuliers, ; . . . . .	31
a)	Concubinage. . . . .	31
b)	Activité dans l'entreprise du mari. . . . .	32
3.	Périodes assimilées (en particulier périodes éducatives). . . . .	33
a)	Généralités. . . . .	33
b)	Périodes éducatives. . . . .	33
aa)	Durée de la période d'éducation. . . . .	34
bb)	Lien de causalité. . . . .	37
ce)	Interventions parlementaires. . . . .	38
c)	Nécessité économique. . . . .	39
4.	Libération de l'obligation de cotiser. . . . .	42
a)	Lien de causalité. . . . .	43
b)	Raisons semblables. . . . .	44
c)	Concours avec d'autres dispositions. . . . .	44
III.	Etre apte au placement . . . . .	45
1.	Principes généraux. . . . .	46
2.	Particularités liées à la situation de la femme et de la mère. . . . .	47
a)	Travail à temps partiel. . . . .	47
b)	Travail à domicile. . . . .	48
c)	Maternité. . . . .	49
d)	Allaitement . . . . .	51
e)	Garde d'enfants. . . . .	52
IV.	Accepter un travail convenable. . . . .	53
1.	Conformité du travail avec les usages locaux ou avec les normes existantes. . . . .	54

*Table des matières*

2. Ne convient pas à la situation personnelle ou à l'état de santé de l'assuré	55
a) Mariage	55
b) Maternité et garde d'enfant	56
3. Nécessite un temps de déplacement supérieur à la durée prescrite	57
4. Exige une disponibilité sur appel constante	57
5. Procure une rémunération inférieure à la limite prescrite	58
§ 3 <i>Indemnisation</i>	58
I. Délai d'attente	59
II. Montant de l'indemnité journalière	61
1. Obligation d'entretien	61
2. Travail à temps partiel	62
3. Montants forfaitaires	63
4. Cas particulier de la personne préretraîtée au chômage	64
§ 4 <i>Sanctions</i>	67
I. Bases légales, réglementaires et administratives	67
II. Jurisprudence	69
1. Généralités	69
a) Notion de faute et sanctions	69
b) Autres éléments déterminants	70
c) Obligations de l'assuré-e	71
2. Problèmes spécifiques aux femmes et aux mères	72
a) Le cas du mobbing	72
b) Femmes mariées	72
c) Mères	73
§ 5 <i>Restitution des prestations versées à tort</i>	77
I. Restitution en cas d'incapacité de travail, incapacité de gain et inaptitude rétroactive	77
II. Remise de l'obligation de restituer	79
Chapitre III Assurance-chômage et autres assurances sociales	81
§ 1 <i>Incapacité de travail durant la période d'indemnisation</i>	81
I. Accident	82
1. Couverture de l'accident et paiement des primes pendant la période de chômage	82

*Table des matières*

2.	Prestations versées en cas d'accident durant le chômage. . . . .	84
3.	Situation de la femme chômeuse accidentée . / . . . .	85
II.	Maladie et maternité: couverture globale. . . . .	85
1.	Couverture de la maladie pendant la période de chômage. . . . .	87
a)	Passage de l'assurance collective à l'assurance individuelle. . . . .	87
aa)	Contrat selon la LAMal. . . . .	87
bb)	Contrat selon le droit privé (LCA). . . . .	87
b)	Maintien de l'assurance individuelle. . . . .	88
c)	Nouvelle assurance. . . . .	88
2.	Prestations versées en cas de maladie durant le chômage. . .J. . . . .	89
3.	Situation de la femme chômeuse malade. . . . .	90
III.	Maternité . . . . .	91
§2	<i>Invalidité.</i> . . . . .	92
I.	Loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI). . . . .	92
1.	Couverture de l'invalidité pendant la période de chômage. . . . .	92
2.	Prestations versées en cas d'invalidité durant le chômage. . . . .	92
3.	Situation de la femme chômeuse invalide. . . . .	94
II.	Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) . . . . .	95
1.	Couverture accordée par le deuxième pilier et paiement des primes pendant la période de chômage . . . . .	95
2.	Prestations versées en cas d'invalidité durant le chômage. . . . .	96
3.	Situation de la femme chômeuse invalide. . . . .	96
§ 3	<i>Veuvage et vieillesse.</i> . . . . .	98
I.	Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS). . . . .	98
1.	Couverture pendant la période de chômage. . . . .	98
2.	Prestations versées en cas de veuvage et de vieillesse durant la période de chômage. . . . .	98
3.	Situation de la femme chômeuse dans l'AVS . . . . .	98

## Table des matières

<b>Chapitre IV Conclusions</b> . . . . .	.101
<i>§ 1 Résultats de l'étude: synthèse</i> . . . . .	.101
I.    Considérations générales . . . . .	.101
II   Situation des femmes: inégalités et discriminations . . . . .	.102
1. Modalités de travail . . . . .	.102
2. Etat civil . . . . .	.104
3. Maternité et éducation des enfants . . . . .	.105
<i>§ 2 Révision de Vassurance-chômage: une obligation tirée de la     Constitution fédérale</i> . . . . .	.107
I.    Loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI), Ordonnance sur l'assurance-chômage (OACI) . . . . .	.107
1. Versement de l'indemnité journalière en cas de maternité . . . . .	.107
2. Versement de l'indemnité pendant l'allaitement . . . . .	.108
3. Travail convenable . . . . .	.108
4. Périodes éducatives . . . . .	.109
5. Délai d'attente . . . . .	.109
6. Indemnisation . . . . .	.109
a) Activité à temps partiel . . . . .	.109
b) Charge de famille . . . . .	.109
7. Obligation de restituer . . . . .	.110
II   Directives et pratiques administratives, circulaires . . . . .	.110
<i>§3 Le non-recours aux prestations et à la justice</i> . . . . .	.111
Annexe    Directives et Pratiques de l'OFDE, Bulletins AC . . . . .	.113